La suite de cette algarade, Pannet dé... qui habitait avec sa mère au n° 35 de la rue de Paris, chez M. L. Bailly, fruitier, quitta son travail à l'Usine d'Escaut-et-Meuse.

Enfin, la semaine dernière, la fille V... lui renvoya ses lettres, en lui disant que tout était rompu. Presque en même temps, Dottel recevait une lettre stupide, anonyme, mais émanant selon toute probabilité de son heureux successeur dans le cœur de sa maîtresse. Dans cette lettre, il était traité de fou à chaque ligne.

Dottel en conçut un violent chagrin: il la relut plusieurs fois, mais cependant rien ne faisait prévoir la funeste résolution qu'il devait prendre. Une seule fois, dans la journée de lundi, il parla, d'une façon évasive, d'en finir avec la vie.

Mardi à cinq heures du matin, il quittait son domicile pour se rendre au faubourg de Cambrai, où il avait trouvé du travail. Quelle ne fut pas la surprise de sa mère en le voyant revenir vers neuf heures.

A peine était-il rentré que Dottel déclara qu'il était indisposé; il ne tarda pas à se coucher sur le plancher de la chambre, paraissant en proie à d'atroces souffrances. Pendant plus de deux heures, Dottel souffrit sans vouloir en faire connaître la cause. Ce n'est qu'à onze heures et demie qu'il déclara avoir avalé de l'arsenic.

Affolée, sa pauvre mère fit mander le docteur Lambert; avec un louable empressement, celui-ci se rendit à son appel.

Le praticien trouva le malade dans un état de prostration complet; ses souffrances paraissaient apaisées. Il déclarait ensuite que le malheureux avait avalé une dose extraordinaire d'arsenic et qu'il n'y avait aucun espoir de le sauver. Et de fait, Dottel rendait le dernier soupir à midi et demi. Il était âgé de 28 ans.

Mœurs. — Le service de la police de Valenciennes a encore eu à supprimer de la circulation hier matin un individu qui a la passion des obscénités. Il s'agit du nommé Lefebvre Julien, âgé de 42 ans, ajusteur, demeurant rue Delsaux, qui a déjà subi plusieurs condamnations pour les mêmes faits.

Vol. — Un nommé Stiévenard Eugène, âgé de 29 ans, originaire de Fresnes, ancien ouvrier verrier, a été également arrêté par la police pour vol d'effets d'habillement au préjudice de M. Clair, directeur du théâtre forain, actuellement à Verviers, au service duquel il était employé depuis quelques années.

Saint Amand. — La gendarmerie de Saint-Amand a dressé procès-verbal contre le nommé Goinez Jean-Baptiste, batelier à Mortagne, pour mauvais traitements envers son petit-fils âgé de deux ans. Il résulte de l'enquête que lorsqu'il rentre chez lui, alors qu'il est ivre, ce qui lui arrive souvent, il bouscule tous dans la maisonnée.

DUNKERQUE

DEUX HOMMES A L'EAU — UN NOYÉ

La nuit dernière, vers 2 heures, un batelier dont la bélandre se trouvait amarrée en face de l'usine Marchand, fut réveillé en sursaut par des cris d'appel qui partaient du bassin.

Aussitôt, ce dévoué citoyen se vêtit à la hâte et, après avoir monté sur le pont de sa bélandre, il aperçut un individu qui se débattait à la surface de l'eau et qui disparut bientôt.

Le batelier se jeta dans une embarcation et fut assez heureux de repêcher celui qui se noyait.

A la suite de soins empressés, celui qu'on venait à peine d'arracher à une mort certaine fit le récit suivant:

« Je me nomme Albert-Joseph Cotte et je suis âgé de 26 ans. Dans la matinée d'hier, j'ai quitté Abbeville avec mon beau-père, nommé Derote, âgé de 40 ans. Nous sommes venus à Dunkerque où nous avons de la famille, pour chercher du travail dans les filatures. Malheureusement nous nous sommes grisés et nous avons marché sans savoir où nous allions. C'est ainsi que tous deux, nous sommes tombés dans le canal, et j'ai vu mon beau-père disparaître aussitôt. »

On fit des recherches aussitôt, mais jusqu'à présent le cadavre de M. Derote n'a pas été retrouvé.

GRAVE ACCIDENT D'USINE

Hier, vers six heures du soir, un grave accident s'est produit à l'usine Marchand.

Un ouvrier de cet établissement, Augustin Caron, âgé de 41 ans, était occupé à vider des sacs de tourteaux dans un concasseur lorsque, par suite d'un faux mouvement, il fut pris dans le mouvement de rotation de cette machine et eut la jambe gauche broyée jusqu'au dessus du genou.

Le blessé fut aussitôt transporté à l'hôpital où l'amputation fut jugée nécessaire.

Découverte d'un cadavre. — Hier après-midi, vers 3 heures 1/2, on a découvert dans le canal de fortifications, derrière le Kursaal, le cadavre d'un noyé.

Ce serait, croit-on, celui d'un matelot anglais recherché par la police britannique pour vol de vêtements.

On a retrouvé sur lui une somme de 100 francs. On ne sait s'il y a crime ou accident.

Chronique maritime. — Le steamer anglais Ascanby est parti de Suez le 14 décembre, allant d'Aquitaine à Dunkerque avec laines pour Roubaix, Tourcoing, Fourmies, etc. Attendu vers la fin courant.

Le steamer anglais Indrani est parti d'Adelaïde le 14 décembre pour Dunkerque, portant de laines pour Roubaix, Tourcoing, Fourmies, etc.— Attendu en février prochain.

Les chantiers de France ont encore reçu la commande de quatre 4-mâts de 4000 tonneaux pour la maison A.-D. Bordes et fils. Les deux premiers porteront les noms de Atlantique et Loire.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Incendie criminel

GRAINCOURT-LEZ-HAVRINCOURT

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers deux heures et demie du matin, un incendie violent se déclarait à Graincourt, chez M. Dazin Lavallard, cultivateur et meunier.

Le feu se déclarait dans la grange, qui en un rien de temps, fut consumée; deux forts chevaux furent également carbonisés. Le feu gagnait ensuite le moulin actionné par un moteur à pétrole, avec 3 paires de meules, le tout ayant été construit à neuf, il y a environ 6 mois. Ce n'est que par un vrai hasard qu'on put préserver la maison d'habitation, ainsi que la ferme de M. Charles Dubar, qui est contiguë.

L'incendie est attribué à la malveillance; on a trouvé des indices qui ne permettent pas d'en douter. Les pertes sont évaluées à 20,000 francs, le tout assuré.

Accident mortel à Mont Saint-Eloi

Un ouvrier travaillant dans une carrière à Mont-St-Eloi, a été pris sous un éboulement hier après-midi et tué sur le coup.

VOL IMPORTANT A VITRY

Hier dans la soirée, entre 8 et 10 heures un inconnu a pénétré dans le domicile de M. Bayeux, marchand tailleur à Vitry, pendant son absence et a enlevé une somme de 3,000 francs.

Ce matin, le même individu très probablement, s'est rendu à la gare de Vitry et dès que tout le personnel a été endormi, a pénétré dans le bureau de la grande vitesse et a enlevé une cinquantaine de francs enfermés dans un tiroir de bureau et une grande quantité de billets de chemin de fer. Un individu

...dinager au pays a été vu dans la soirée du côté ... de la maison Bayeux; son signalement a été donné dans toutes les directions. Ce serait, croit-on, un repris de justice sorti récemment de la maison d'arrêt de Douai et exerçant la profession de colporteur.

BÉTHUNE

DRAME AU VITRIOL A LIEVIN

Une dame Zoute, demeurant rue Jean-Baptiste Defernez, à Liévin, séparée de son mari depuis plusieurs mois, a, pour amant un jeune homme de cette ville nommé Vélu, Victor, ouvrier mineur.

A la suite d'une scène de jalousie, la dame Zoute jeta le contenu d'un bol de vitriol à la tête de son amant. Celui-ci a la figure fortement brûlée, les yeux heureusement n'ont pas été atteints.

La gendarmerie recherche la femme Zoule qui, dit-on, se cache en ville, attendant le moment propice pour fuir à l'étranger.

Fleurbaix. — Un vol avec escalade et effraction a été commis chez M. Cyrille Castel, ménagère, à la rue du Bois à Fleurbaix; on lui a pris une quinzaine de francs.

Bruay. — François Hanceaux, 15 ans, hercheur à la fosse n° 1 des mines de Bruay, a eu deux doigts de la main droite broyés dans un treuil.

— Gustave Engleboet, 34 ans, ouvrier chaudronnier à la maison Monnier, de Pierre-Lille, a eu contusionné au pied gauche à la fosse n° 3 des mines de Bruay.

Bitty-Montigny. — Dimanche prochain, à 4 heures du soir aura lieu dans la salle des fêtes le concert offert par l'harmonie des mines de Courrières avec le concours de la société chorale de Méricourt, des solistes de l'harmonie et de M. Fracquet, de Douai le chanteur du genre que toujours on entend avec un nouveau plaisir.

SAINT-OMER

Aire sur la Lys. — Un cabaretier de Roquétoire et un autre de Wardrecques ont été pris en contravention pour avoir conservé des consommateurs après l'heure fixée par le règlement.

Ardres. — Un chien a parcouru la section de Bois-en-Ardres mordant dans sa course plusieurs autres congénères.

Il a été abattu au hameau du Blanquart par M. Eugène Desombre, cultivateur, d'un coup de fusil.

L'autopsie faite par M. Clay, vétérinaire, a démontré que l'animal était enragé.

Helfaut. — Une enquête est ouverte par la gendarmerie afin de découvrir un malfaiteur qui a outragé un garde qui l'avait surpris coupant du bouleau dans le bois de la Motte appartenant à M. du Tertre.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 18 décembre 1895

Présidence de M. Martin, vice président. — Ministère public: M. Prudhomme, substitut.

M. Deschamps contre le «Vrai Roubaignot»

Le 10 novembre 1895 «le Vrai Roubaignot» faisait son apparition à Roubaix. Ayant pour but de propager et de défendre les idées socialistes, de préparer les futures élections municipales, il s'adresse à la grande majorité des ouvriers; ses rédacteurs ont cru que le moyen de le propager et de le faire lire était de faire rire en enseignant aux Roubaisiens leur patois et, c'est dans ce langage qui a certains moments ne manque pas de verve et fort souvent de saveur pimentée, que ses rédacteurs écrivent leurs articles.

Or, dans les numéros des 9 et 17 décembre, bien que n'étant pas nommé, M. Henri Deschamps, rédacteur au Roubaisien, qui a déjà subi bon des attaques et qui lui-même a bien des fois attaqué et riposté, au milieu de la lutte politique ardente que connaît la ville de Roubaix, M. Henri Deschamps a cru se voir clairement désigné à la malveillance des lecteurs dans des chansons, feuilletons et pasquilles où sa personnalité n'a paru très précisément visée.

M. Henri Deschamps a commé par huissier Le Vrai Roubaignot de faire paraître une lettre rectificative et, comme le lecteur et même le gérant du journal ne sont censés connaître que le patois, on a trouvé tout simple de traduire la commation en patois et de publier la rectification dans ce langage.

Puis M. Henri Deschamps se voyant attaqué et nommé cette fois dans un autre numéro, il s'est décidé à assigner le gérant du Vrai Roubaignot, Gustave Moutoit.

Voilà pourquoi Moutoit vient s'asseoir sur les bancs de la police correctionnelle pour répondre d'un délit de presse.

Le gérant interrogé par M. le Président paraît ne pas comprendre ce qu'on lui demande; il se tourne vers son avocat, M° Viviani, venu tout exprès pour le défendre, et M. le Président lui demande parler à l'interprète.

— Je ne comprends pas le français, dit Moutoit.

L'interprète de la langue flamande est appelé. Il traduit en flamand la question du président: Acceptez-vous la responsabilité des articles incriminés?

Silence de Moutoit qui se retourne encore vers son avocat et finit par répondre: je ne sais pas le flamand. En quelle langue l'interroger?

M. le président comprenant l'intention du prévenu demande si quelqu'un dans la salle connaît le patois. Le concierge du Palais est là qui se présente.

«Prends-tu la responsabilité d'articles du journal?» interroge-t-il. Cette fois le prévenu de répondre: J'suis gérant pour ça.» C'est y ti qu'a composé l'article?» continue l'interprète patois. — J'sais pas, quel article? — C'est y ti qui a reçu la demande de M. le président?» Non. Depuis quand existe le journal? «J'suis gérant d'puis l'premier numéro. » C'est tout ce que le prévenu peut ou veut répondre sans citer de date.

Après ce petit épisode assez plaisant, l'avocat de la partie civile, M. Thévenin, à la parole.

Il lit les conclusions et les développe, s'étendant longuement sur les injures et les faits diffamatoires relevés dans l'assignation et s'efforce de démontrer que, dans les articles visés par l'assignation, la désignation de Henri Desch mps est claire et précise, et que le public ne pouvait s'y tromper, les accusations formulées contre la partie civile n'ayant été de longue date contre Deschamps par les journaux tels que le Travailleur, que le Vrai Roubaignot a remplacé.

Le ministère public relève les expressions qui lui paraissent injurieuses et les faits qui lui paraissent diffamatoires et disquant ceux qui ne lui paraissent être ni injurieux ni diffamatoires et déclare s'en rapporter à la justice.

M° Viviani, qui défend le gérant du Vrai Roubaignot, dans une défense de pur droit, très adroite, précise et claire, expose la situation existant à Roubaix, cette ville aux passions ardentes, où deux camps combattent l'un contre l'autre. D'un côté des travailleurs, et il y a eu des attaques vives et des ripostes.

Il s'efforce de démontrer, en lisant quelques articles du Roubaisien les attaques de ce journal qui ont pu provoquer celles du Vrai Roubaignot.

M. Deschamps, dit-il, aurait encouru la responsabilité pénale qui lui incombait en dénonçant cependant que son client doit être renvoyé des fins de la poursuite; il ne suffit pas, dit-il, qu'on se croit clairement désigné dans un article incriminé, il faut encore démontrer que la masse du public a compris qu'il s'agissait de lui. Or, cette démonstration, on ne la fait pas.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

Violation de domicile. — J.-B. Ernest, 40 ans, chauffeur qui a été condamné il y a un peu plus de deux mois, à 6 mois de prison pour avoir tiré un coup de couteau à sa maîtresse, Maria Belin, venait de sortir de prison quand vers huit heures et demie du soir, le 14 décembre, il franchissait la clôture de la maison de Mme Dalterie rue de Soubise. Se présentant à elle, il lui demanda à parler à Maria Belin, qui demeure au second étage.

Mme Delterie sachant que Maria Belin ne voulait plus recevoir J.-B. Ernest, lui intima l'ordre de sortir. Celui-ci ne tint aucun compte de l'ordre donné et monta au 2me étage, voulant enfoncer la porte de son ancienne amante. La police, que l'on était allé querir, arriva et expulsa Ernest J.-B. sur le palier.

Pour sa défense, ce dernier déclara qu'il espérait une descente du Parquet auquel il avait dénoncé Maria Belin comme voleuse, il voulait savoir s'il avait eu raison. Il ne se souvenait pas d'avoir voulu entrer de force dans la maison?

J.-B. Ernest est un homme souvent condamné pour coups et rebellions. Le tribunal le condamne pour 3 mois en prison.

Tribunal Civil de Lille

Audience des criées du 18 décembre 1895

Lille. — Section de Fives, rue Mérisse: 2 maisons numéros 71, 72, 75 et 77, à usage d'habitation. Mise à prix: 12,000 fr. Adjugée: 15,560 fr. Adjugées à M. Cadron pour 12,560 fr.

Roubaix. — Rue Notre-Dame, 44 et 46, une propriété composée de 6 maisons. Mise à prix: 6,000 fr. Adjugée: 6,550 fr. à M. Jaspar.

— Impasse Nabuchonosor: Groupe de 9 maisons à usage d'ouvriers, bâties sur 48 mètres carrés de terrain. Mise à prix: 8,000 fr. Adjugée 11,800 à M. Bettel.

— Rue de Tourcoing, 115: Une maison à usage de boucher-charcutier, avec fonds et terrain loués actuellement 1,050 francs. Mise à prix: 8,000 fr. Sur la mise à prix, adjugée à M° Houzé.

Tourcoing. — Rue du Tilleul, 91, 93, 95. Trois maisons, une à usage de commerce à l'enseigne «à la buvette du Tilleul», une autre à usage d'estaminet, la troisième à usage de maréchal-ferrant. — Mise à prix: 15,000 fr.

— Une maison bâtie et grande, nouvellement bâtie, avec 255 mètres carrés en cour et jardin, mesure 97, occupée par un pharmacien, au loyer annuel de 900 fr., outre impôts et charges. — Mise à prix: 10,000 fr.

Ces quatre maisons sont adjugées en réunion, à M° Gedron, pour la somme de 35,300 fr.

Leers. — 16 a 61 cent. de terre à bâtir, six hameaux des Buissons et 15 a 30 cent., six hameaux de la Motteuse. — Mise à prix, 3,195 fr. — Adjugée 3,695 fr. à M° Flamen.

Cour d'appel de Douai

Le procès du « Dunkerque »

Sur la demande de M. Gosthals, conseiller municipal de Rosendaël, le tribunal correctionnel de Dunkerque avait condamné nos confrères du Dunkerque: M. Manier, gérant, à six jours de prison et 300 fr. d'amende; M. Tubert à huit jours de prison et 300 fr. d'amende. En outre tous les deux sont condamnés à payer 1500 francs à titre de dommages-intérêts. Enfin ce jugement devait être publié dans le Dunkerque, le Nord-Maritime, la Flandre.

La Cour de Douai vient de réviser l'arrêt en supprimant l'emprisonnement et les insertions, et en réduisant de moitié les dommages-intérêts.

Tribunal correctionnel de Cambrai

Audience du 17 décembre 1895

Contravention à la police du roulage, blessures par imprudence. — Le sieur Lievin Lefebvre, d'Honnechy, était poursuivi pour cette contravention et ce délit.

Il aurait par inobservation des règlements sur la police du roulage occasionné un accident au sieur Locqueneux, boulanger.

Le sieur Lefebvre conduisait un grand chariot, attelé de trois chevaux; ce chariot était chargé de fumier. C'est alors qu'il était au pas, qu'il aurait rencontré Locqueneux et qu'il aurait, d'avant moins en être autrement que l'attelage montait une côte.

En sens inverse venait une voiture légère conduite par le sieur Locqueneux: elle allait au trot. Un choc eut lieu et M. Locqueneux fut blessé à la tête et aux reins, il fut 8 jours sans pouvoir sortir: l'accident s'est occasionné, selon lui, par la faute de Lievin Lefebvre, qui tenait toute la route.

M° Bézin fait interroger le plaignant sur ce point spécial: Est-ce la roue de devant ou celle de derrière du chariot qui a accroché votre voiture? — La roue de derrière.

Plusieurs témoins viennent déposer. Tous sont unanimes à dire: 1. qu'il y avait place suffisante sur la route pour que le sieur Locqueneux pût passer. 2. Que le renversement de la voiture est dû selon eux à l'imprudence du plaignant qui, après avoir évité la première roue du chariot de Lefebvre a voulu reprendre trop vite la ligne droite.

M° Bézin tire parti de ces témoignages et établit que son client a fait humainement ce qu'il pouvait pour éviter l'accident qu'on lui impute; vingt secondes à peine se sont écoulées depuis le moment où il a vu la voiture et celui de la collision n'est produite: il a fait ranger son véhicule autant qu'il le pouvait. C'est le sieur Locqueneux qui n'a pas pris les précautions d'usage.

Le tribunal se rangeant à cet avis a acquitté le prévenu.

Tribunal correctionnel d'Arras

Villers-au-Bois. — Pour avoir au cours d'une discussion lancé un coup de fourche à la tête de son beau fils nommé Bernard, M. Victor Bourgeois, âgé de 57 ans, est condamné à un mois de prison.

Bois-Bernard. — Depuis quelques temps des malfaiteurs dévalisent les poulaillers de cette commune. Après une active surveillance on réussit à pincer en flagrant délit un de ceux-là, le nommé Benoit Louis, demeurant à Bois-Bernard. Reconnu que ce fait n'est ni le seul méfait dernier condamné en un mois d'emprisonnement.

Rouvroy. — Deux individus de cette commune Michel Cherbinne, âgé de 25 ans, a été condamné à dix jours de prison pour coups et blessures au nommé Paul Ramens, à la tête duquel il a été lancé une chope, et le second Jules Prévux, âgé de 45 ans, mineur, à huit jours de la même peine pour vol d'une oie et outrage à l'agent Thaoux qui allait l'appréhender chez lui.

Ablain-Saint-Nazaire. — Une rebouteuse d'Ablain-Saint-Nazaire, la veuve Surmont, née Arsène Lemaire, âgée de 57 ans, est poursuivie pour exercice illégal de la médecine.

Cette femme qui pourrait s'appeler Mme Guérit-Tout, vend des graisses et des paquets de simples avec lesquels elle prétend guérir les différents maux dont l'humanité est affligée. Rien ne lui résiste: cors aux pieds, verrues, maux d'yeux, maux de gorge, d'estomac, etc., etc.

Plusieurs témoins entendus affirment s'être bien trouvés de ces remèdes, d'autres n'ont point eu de résultat.

La veuve Surmont ne réclame point d'honoraires, elle accepte ce que l'on veut bien lui donner; car dit-elle, ce qu'elle donne est un secret de famille qui se perpétue depuis des siècles.

Le Tribunal, qui ne semble guère croire à ce secret, met l'affaire en délibéré. Nous reviendrons sur cette affaire qui fait grand bruit dans le pays.

Nouvelles à la Main

A l'École de droit.

Le professeur (très bienveillant):

— Voyons, mon jeune ami, combien distinguez-vous de créanciers?

L'élève balbutie.

— Voyons, ne vous troublez point... il y a les créanciers chiro...

— Ah! oui, les créanciers qui...

— Les créanciers chi-ro-gra-phaires...

— Ah! oui, monsieur, parfaitement.

— Et puis après?

— Et puis après... ceux qui ne rograp... rent pas.

L'élève a été ajourné.

BRULE-MAISON.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome) — Bureaux à 7 heures 1/2 — Rideau à 8 heures. — Jeudi 19 décembre. — Spectacle de famille.

MIREILLE

Opéra comique en 3 actes et 5 tableaux, musique de Gounod. Au deuxième acte, Farandole, dansée par tout le ballet.

LES POLICHINELLES

Grand ballet comique, dansé par M. Pastore, de Paris et les dames du ballet.

Prix des places: Fauteuils et loges, 4 francs. — Pourtour, 2 fr. 50 — 1re Galerie, 1 fr. 75 — 2e Galerie, 60 cent.

Pour la location, s'adresser chez M. Jubé, rue de la Gare.

Théâtre Deschamps. — Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau à 8 heures. Jeudi 19 décembre:

C'ÉTAIT POUR GEORGETTE

Comédie nouvelle en 1 acte

LA PRINCESSE DES CANARIES

Opéra-comique en 3 actes

Ménage le Diaul. (Boulevard Gambetta) — Semaine de clôture. — Aujourd'hui et jours suivants, avant-dernières représentations. Le café restera ouvert pour les travaux et pour les consommateurs.

PETITE CORRESPONDANCE

Géra: Vous pourriez vous adresser à la maison de Vieux-Chêne, rue Nationale, mais comme il s'agit d'accessoires peu importants, c'est à peine si vous aurez de quoi couvrir les frais. ... Un lecteur désire des renseignements ... s'adresser au ... au ... de ... d'un ... certificat ... V. Voyez au bureau de recrutement. — L. F. Ce n'est pas au devancement d'appel mais un engagement volontaire qu'il faut contracter pour 3, 4 ou 5 ans.

LE FACTEUR.

FUNÉRAILLES

Le service funèbre de M. Jean-Baptiste Sı... décédé à Roubaix le 17 décembre 1895, à l'âge de 68 ans, aura lieu le Vendredi 20 courant, à 9 heures et demie, à l'église Saint-Martin. Inhumation au cimetière du dit lieu. Réunion à la maison mortuaire, rue Pellart, 78, à 9 heures 1/4.

Etat-civil de Roubaix

Du 17 décembre

Naissances. — Stéphanie Derreumaux, rue du Pile cour Dunamel 11 — Arthur Vollekindt, rue Watt 42 — Eloi Carl..., rue Planche-Trouée, 32 cour Léopold Florin — Gabrielle Meu..., rue ... Dieu — Louise Bonnel, rue de Lannoy 7 bis — Raymonde Delbaye, rue de Lascroix 290 — Albert Sosie, rue Desrousseaux cour Huquette 9 — Germaine Lefere, rue de la Guinguette 60 — Madeleine Vanpeyebroeck, rue de l'Epeule cour Saint-Joseph 4 — Charles Lanvoght, rue de Jemmapes cour Ryckaevert 2 — Albert Lepers, rue St-Eleuthère 32 — Marcel Somerbeck, Grand'Rue 242 — Robert Delvaux, rue de Lille impasse ... des arts 14 — Adrienne Hostens, rue de l'Epeule 74 — Henri Gengembre, rue Neuve-Ramne 7.

Décès. — Egide Roman, 63 ans, rue Paul-Bert 29 — Emile Martinage, 3 mois, rue de l'Epeule 135 — Desmeule, présenté sans vie, rue de la Vigne cour Delattre 5 — Théodore Broussache, 6 jours, Hôtel-Dieu — Léonard Codron, 68 ans, Hôtel-Dieu — Louise Dammen, 60 ans, rue de Condé 31 — Hortense Florin, 58 ans, rue de Condé prolongée 70.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 18 décembre

Naissances. — Néant.

Décès. — Albert Vienne, 20 ans, tisserand, rue de la Croix-Rouge 136 — Henri Tiberghien, 1 an, rue des Trois-Pierres — Hélène Planye, 31 ans, rue Haccot — Léonie Massart, 2 mois, rue Clinquet.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 décembre 1895.

Le marché est entraîné par la mauvaise attitude des places étrangères et surtout par la baisse énorme de l'Italien et de l'Extérieure.

Cependant les Rentes françaises opposent une vive résistance à la baisse.

Le 3 0/0 se fléchit que de 100.75 à 100.60.

Le 3 1/2 se maintient à 105,90.

La faiblesse générale se répercute sur les Sociétés de crédit.

Le Crédit Foncier est ramené à 677,25.

Le Comptoir National d'Escompte, plus résistant, varie de 553 à 555.

La Société Générale cote 460.

Le Crédit Lyonnais en tenu à 748,75.

Le marché des obligations foncières à 0/0 de Tunisie est toujours animé et soutenu par les achats du comptant. Ces titres ferment à 483,25 en bonne tendance.

Les mines d'or ont fait assez bonne contenance.

La Buffelsdoorn oscille entre 107,50 et 105.

La Monte Rosa cote 22.

La Geldenhuis Gold a des acheteurs à 29 et 29,50.

Chemins Français sans mouvement.

BOURSE DE LILLE

Du 18 décembre 1895

EMPRUNTS VILLES ET DÉPARTEMENTS

Département du Nord 1870 (obl. 100), 106, — Armentières 1886 (obl. 500) 506 — Roubaix 1893 (obl. 500) 503.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

Denain et Anzin (à 500 t. p.) p. 285.

CHARBONNAGES DU NORD

Anzin le 1/100 de denier 4175 — Bruay (a. 500 t. p.) 1880 — Dully-Grenay 1930 — Courrières 2329 — Lens 252,50 — Ligny-lez-Aire (Cie anon. 500, 375 p.) 700.

BOURSE DE BRUXELLES

du 18 décembre

Belge 3 % A. I	100 30	Brux. lib. 1886	106 75
sér. II	—	Nos libérés 1886	—
sér. III	100 20	Ostende à pr.	30 —
3.	—	1873	116 50
2 1/2	93 75	3	30 —
Annuit. 3	98 90	Tournai 1874.3.	54 —
4 1/2	115	1886.3 1/2	—
4 1/2	121 50	Gand 1883. 3	113 25
Cr. com. 4 1/2	115	1881. 3	102 —
4	110	1896. 3	102 —
3.	106 50	Liège 1853 3 1/2	99 —
1861	139 50	1868. 3	100 —
1868	127 50	1874.	103 75
Anvers 1887 lib.	109 25	1879.	103 87
Libéré 1887	—	1889. 3 1/2	103 25

MARCHÉ LINIER

Lins. — Les affaires en lins wallons, de Douai et de Bergues se maintiennent dans un bon courant à prix fermes. Tous les marchés belges des Flandres ont reçu des apports assez importants et la vente a été fort active. Aucune modification à signaler dans les lins jaunes de Courtrai, de même pour les lins de Russie remis à l'eau et à terre. Chanvre à trois mois de St-Pétersbourg sur F... 273 1/2.

Etoupes. — La vente est en moment un peu moins active, comme chaque année à pareille époque. Prix sans changement.

Fils. — Prix très fermes, et marché soutenu dans une grande activité.

Toiles. — Pendant cette semaine quelques achats ont été notés pour les toiles pour ... de ... Prix en hausse.

Jutes. — Vente très facile de tous les genres, à prix en faveur des producteurs.

Chanvres. — Affaires en peu restreintes et prix très discutés dans l'ensemble.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO

délivrés en toustemps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers Londres, Amsterdam.

Souscription aux émissions. — Versements.

Conversions.

Paiement immédiat et sans frais de COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

CONNAISSANCES UTILES

Le chagrin est la plus terrible poison de l'organisme, il mine sourdement la constitution, amoindrit toutes les fonctions et, par son effet délétère et meurtrier, amène progressivement la mort de tous les tissus. On

s'excuse de s'abandonner au chagrin, prétextant un excès de sensibilité, et voilà la plupart du temps qu'une coupable faiblesse. Dans les temps comme dans les petites chagrins de la vie, nous exagérons les coups qui nous frappent personnellement et nous mandissons le destin. Bien peu ont le courage de la résignation et cependant le chagrin est le premier point de toute règle d'hygiène, morale et physique.

Bonhomme FRANKLIN.

Opérations à Forfait — TITRES CONTRE ESPÈCES

ORDRES de BOURSE

Le Comptoir de change

A. Pajot & Ch. Lefebvre

Siège Social: LILLE: 69 bis, Rue Nationale.

Succursale de Lille: rue Gambetta, 11er

et ROUBAIX, 6, rue de la Gare

EXÉCUTE

tous ordres en bourse de Paris, au comptant, au simple courtage de l'agent de change et sans autre rémunération que les frais de port et d'assurances des titres.

COUPONS, TRANSFERTS, CONVERSIONS et souscriptions aux émissions

ÉPICERIE EN GROS

Importation directe

CAFÉS

Bourbon, Madagascar, Martinique, Guadeloupe, Dahomey, Jamaïque, Java, Haïti, Manille, Moka, Mexique, Rio-Janeiro.

Constant CHOMBART-DUMONT

63, rue de l'Epeule, 206 et 222 rue des Arts

ROUBAIX.

CARTES de VISITES

Sur Bristol . . . . 1 fr. 45

Sur Ivoire supérieur . . 2 fr.

Voir Spécimens à la 4me page.

Avis important

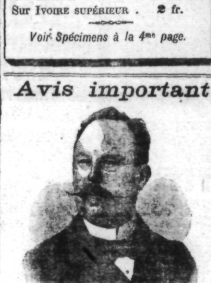

Ainsi que nous l'avions annoncé, **M. BROUILLARD**, le célèbre opticien, devait quitter notre ville, lundi soir, mais n'ayant pu ournir la foule des clients qui ne discontinuent pas de le visiter, a l'honneur d'informer qu'il prolonge de nouveau son séjour à Roubaix jusqu'au lundi soir, 30 décembre. 20.21.224.

Cie NOUVELLE DES TRAMWAYS DE

ROUBAIX ET TOURCOING

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL: 2 MILLIONS DE FRANCS

Siège social: Grande Rue, 153, à Roubaix

MM. les actionnaires sont informés que le Conseil d'administration de la Compagnie a décidé, conformément à l'art. 49 des statuts, la distribution, à partir du 10 janvier 1896, et à valoir sur les bénéfices de l'exercice 1895, d'un acompte de 10 francs par action, lequel sera payé, sous déduction des impôts à raison de

9 60 par action pour les titres nominatifs,
9 20 par action pour les titres au porteur, contre remise du coupon n° 2.

Au siège social et au Crédit Lyonnais à Roubaix.

MAISON du TAPIS

7, Rue du Vieil-Abreuvoir

EXPOSITION

des Meubles et Objets de Fantaisie Chine et Japon pour cadeaux

CHOIX IMMENSE

en Carpettes, Foyers toutes tailles, dessins exclusifs

DE DESCENTES LIT EN FOURRURE DU TIBET

Tapis de Table

Tissus Japonais pour Décoration, Masques, Appliques, etc.

Tout acheteur recevra à titre gracieux un joli écran Japonais.

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Du 18 décembre

Cote officielle de 5 heures 1/4

Peignés de la Plata et de l'Uruguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. courante Cote préc.	Cote jour	Négoc. Type 3 Cote préc.	Cote jour
Janvier	3 925	3 975				
Février	3 95	3 975				
Mars	4 00	4 00				
Mars nouv						
Avril	4 00	4 025				
Mai	4 025	4 025				
Juin	4 025	4 05				
Juillet	4 05	4 05				
Août	4 05	4 075				
Septembre	4 10	4 10				
Octobre						
Novembre						
Décembre	3 95	3 925				

DÉTAIL DES VENTES

Type unique

Janvier	5,000	à 3.975
Avril	10,000	à 4.025
Mai	10,000	à 4.025
Juillet	10,000	à 4.05

Total: 35,000

Tendance: calme.

Anvers, 18 décembre.

Peignés allemandes de la Plata

Contrat B

Novembre 400 .. — Décembre 385 .. — Janvier 1896, 386 .. — Février 387 .. — Mars 390 .. — Avril, 390 .. — Mai, 392 .. — Juin, 395 .. — Juillet 396 .. — Août, 397 .. — Septembre, 397 .. — Octobre, 400 ...

Ventes: 65,000 kilos.

Contrat C

Peignés françaises de la Plata

En disponible, il a été traité 00 balles de la Plata en suint.

Marché ferme.

REVUE HEBDOMADAIRE des grains, farines et graines oléagineuses

Lille, le 18 décembre 1895.

Température. — Continuation du même temps doux et pluvieux qui s'est constamment produit au cours de cette huitaine, d'une série de bourrasques qui ont dégénéré en de tourmente continue, principalement sur nos côtes où les sinistres ont été sans nombre, de même que les dégâts à l'intérieur. Aujourd'hui nous avons eu un semblant de gelée blanche; on se demande si cette habitude, d'autant plus que le baromètre reste très bas.

Dans nos campagnes l'aspect des récoltes devient de plus en plus luxuriant, défiant le moindre souffle de Borée. Bonne toujours par l'hiver; mais celui-ci, pour être en retard, peut encore nous réserver bien des rigueurs; c'est ce qu'il faut désirer, d'ailleurs, pour l'essor trop vigoureux de la végétation, lequel deviendrait trop compromettant aux futures gelées, il y a, encore en perspective.

Blés indigènes. — Légèrement plus calmes et presque sans variation sur les prix. On vend les blés roux d'ici et de l'intérieur 19 à 19.25 aux 100 kilos et les blancs de 19.50 à 20.25, suivant poids effectif et courant rendus.

Blés exotiques. — Il n'y a toujours que quelques soldes disponibles sans importance et les achats à nouveau, pour nos ports, sont impossibles, car, malgré le calme de New-York et celui des ordres pour le Comtat et les chargements à la côte, il faudrait une baisse de 1.50 à 2 fr. au quintal pour que nos meuniers puissent aborder les blés étrangers.

Cette situation met en échec la «Cadenas» a ... blés qui ... tout notre système économique.

Farines. — Calmes, mais on ne change pas la cote de la semaine dernière qui reste de 27 à 28 suivant marques et qualités. Farines de son, reste également inchangé vers 10,50 à 11 fr. les 5 cases, suivant blancheur.

Graines fourragères. — Exactement en même que les courants de la semaine dernière, sauf les orges qui se cotent à 0.25 de plus, soit 13 à 13.25 pour les Algérie et 14 pour les Russes, et les avoines qui ont une tendance marquée vers la baisse. On les fait de Russie de 14,75 à 15 vendues et celles de Russie 13.75 à 14 Dunkerque.

Graines oléagineuses. — Ce marché est toujours très capricieux et ferait le désespoir de nos spéculateurs s'il était aussi pas commode perfectible.

Rien en colza, sauf des Cawnpore brune à 21,25 c.f. En graines de lin, affaires presque nulles sur Bombay à 23.50 cif en rapproché et 23.25 sur printemps; Ascif sans offres; normalement 21 à 21,25; Plata janvier février à 18,50 à 18,50 c.f. LAT, conditions de Londres.

A. BOURBOTTE.

LILLE, 18 Déc. — **Marchés aux bestiaux.**

Espèces	Amenés	Vendus	Pr. au kil. sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	213		0 94	0 84	0 76
Vaches	359		0 91	0 81	0 60
Taureaux	53		0 88	0 78	0 70
Veaux	243		1 35	1 10	0 85
Moutons	92		1 00	0 90	0 80
Porcs	66		0 99	0 99	0 85

Marché au blé de Lille du 18 décembre 1895 (cours commercial). — Les blés, peu offerts, sont tenus de 14 50 à 15 50 les 80 kilos.

En boulangerie, on tient les farines de 36 à 37 fr. au sac marques et qualité.

Affaires très difficiles en blés et farines.

BOURSE DE PARIS

3 o/o cpt.	100.50
terme	100.57
3 o/o am. cpt.	100.75
terme	100.75
3 1/2 1894 c.	105.90
terme	105.90
Banq. de France	3610
Banque de Paris	790
Comp. d'Escom.	561
Crédit Foncier	687 50
Crédit Industriel	605
Crédit Lyonnais	752 50
Crédit Mobilier	67 50
Société Générale	460
Est	860
Paris-L.-Médit.	1530
Midi	1260
Nord	1760
Orléans	1535
Ouest	1060
Est Algérien	680
Gaz Parisien	1308
Transatlantique	296
Suez	3190
Omnibus Paris	1670
Dynam te	540
Egypte 3 1/2	101 60
Autriche 4 o/o	100 25
Hongrois 4 o/o	101 40
Espagn ext. 4 o/o	68 75
Portugal	25 62
Italien 5 o/o	84 60
Turc 4 o/o	20 80
Banq. 9. Autrich	98 90
Banq. Ottomane	550
Nord de l'Espagne	78 75
Saragosse	145
F ves-Lille	645
Russes 1867-1869	105 50
4 o/o 1889	102 ..
3 o/o 1891	91 50
cons. 4 o/o 1890	102 50
3 o/o 1891	90 ..
4 o/o 1893	98 ..
3 1/2 1893	98 ..
Ville Paris 1855-60	530 ..
1865	535 ..
1869	433 50
1871	406 ..

Ville-Paris 71 1/4	103 ..
1875	565 ..
1876	558 ..
1/4 1892	555 ..
1/2 1892	272 ..
1892	375 ..
1/4 1892	95 ..
Ville Marseille	.. ..
Ville Bordeaux	103 ..
Ville Lille 1863	103 ..
1883	505 ..
Ville de Lyon	103 ..
Roubaix-Tourc.	493 ..
Foncières 1877	463 ..
1879	460 ..
1883	455 ..
1885	490 ..
Commun. 1879	480 ..
intérêt réduit	475 ..
1880	475 ..
1881	485 ..
1883	451 ..
1891	376 ..
1892	480 ..
1895	480 ..
Banq. hypothéc.	.. ..
2 1/2 o/o	480 ..
Bône-Guelma	465 ..
Est-Algérien	475 ..
Lille-Béthune	.. ..
Méditerran. 3 o/o	467 50
Paris-L.-M. nouv.	468 ..
Midi 3 o/o	468 50
Médoc	418 50
Nord 3 o/o	473 ..
Nord-Est	465 ..
Orléans 3 o/o	468 ..
Orléans 1884	461 ..
Ouest 3 o/o	465 ..
Ouest 3 o/o nouv.	463 ..
Picardie-Fland.	460 ..
Lombardes	.. ..
Bons de la Presse	14 ..
Bons Crédit Fon.	.. ..
Bons à lots Exp.	.. ..
Bons de Liquida.	.. ..
Panama	.. ..
bons à lots	47 ..